

Master en corrélation avec les métiers de la douane

Par **antoinedrd**, le **28/01/2019** à **13:06**

Bonjour à tous, premier message au sein de ce forum, qui je l'espère m'apportera des réponses. J'aimerais, après obtention de ma L3, m'orienter vers un master qui me permettra de passer le concours pour travailler aux douanes.

Le problème est qu'après m'être renseigné sur le sujet, aucun master n'est spécialement conseillé dans les documents d'orientation. J'aimerais me référer à vos expériences personnelles et à vos connaissances pour savoir si une simple connaissance des matières du concours suffit ou si un master ressort réellement du lot pour s'y préparer. Merci pour vos réponses

Par **débutant**, le **28/01/2019** à **16:07**

Bonjour,

Je me permets de répondre ayant moi-même réussi un concours des douanes.

Pour le master, il t'apportera de la culture, je crois qu'il y en a un à Rouen...

Honnêtement, si tu veux entrer dans les Douanes, commence dès maintenant à passer les concours C, B et A. Il faudra les préparer en autonomie.

Après je sais que certains font un IPAG notamment pour le A, je pense que ce genre de prépa peut être utile. Mais les facultés de droit ne te prépareront pas à ce concours à mon avis. Peut être que je me trompe.

En tout cas, moi j'ai réussi le concours grâce à mon travail personnel, je ne dois rien à la fac si ce n'est la qualité rédactionnelle qu'elle m'a apporté avec l'exercice régulier de l'écrit. Une amélioration de l'oral également, et un bagage culturel et juridique.

Pour le concours ce qui compte c'est le programme, disponible sur internet si on prend la peine de chercher.

Si tu as des questions tu peux me les poser par message privé.

Par **Lorella**, le **28/01/2019** à **17:46**

Bonjour

Merci de ne pas utiliser la MP. Tout le monde doit profiter des conseils des uns et des autres. On n'est pas ici sur Facebook.

Merci de respecter le point 1 de la charte dans l'alinéa suivant :

[citation]N'utilisez pas la Messagerie Privée pour poser votre question. Le principe de tout forum est aussi d'enrichir la connaissance des autres utilisateurs intéressés par les réponses apportées. Vous-même, vous êtes bien content de pouvoir lire des échanges sur un thème qui vous intéresse.[/citation]

Par **Lorella**, le **28/01/2019** à **17:49**

Si vous tapez sur Google : conseils pour passer concours des douanes, vous trouvez pléthore de sites

https://www.google.com/search?q=conseils+pour+passer+concours+des+douanes&rlz=1C1AVNE_enF8

Par **débutant**, le **28/01/2019** à **18:28**

A quoi sert la messagerie privée alors ? Il faudrait dans ce cas supprimer cette fonctionnalité.

"Tout le monde doit profiter des informations" je dirais plutôt "tout le monde peut en profiter".

Vous oubliez un point, c'est la volonté de partager ou non l'information, et à quel degré.

Et si s'écarter d'une règle aussi superflue fait de moi un indésirable, vous pouvez me bannir de ce forum.

Par **Lorella**, le **28/01/2019** à **20:15**

Vous ne comprenez pas l'esprit d'un forum ?

Il s'agit de s'entraider. C'est comme un lieu de réunion ouvert à tous pour ses questions, ses réponses, ses expériences.

La MP doit être utilisée avec parcimonie, pour parler de sujets secrets.

Imaginez si tous les intervenants répondaient aux questions en MP !

Merci de respecter la charte du forum.

Par **LouisDD**, le **28/01/2019** à **21:12**

Bonsoir

Afin de clamer les esprits il est nécessaire de rappeler qu'en effet si la réponse est apportée ici alors elle pourra aider d'autres personnes, mais qu'il est également compréhensible de vouloir maintenir une certaine intimité de son expérience personnelle

A bon entendeur, à chacun de gérer sa vie privée, meme si la communauté en pâti

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **29/01/2019** à **10:51**

Je rajouterais personnellement que, vouloir apporter son aide sur une communauté étudiante c'est accepter de partager son expérience et son vécu afin que cela profite aux autres.

S'il est compréhensible de ne pas dévoiler le numéro de sa CB, il l'est bien moins à mon sens, de faire de la rétention d'information, cela nuit aux divers visiteurs et étudiants qui auraient à coup sûr besoin de précieux conseils.

Le forum a une vocation "d'entraide", à partir du moment ou l'on ne fait pas profiter les autres de ses acquis c'est aller quelque peu à l'encontre de cet esprit de partage.

Et entre nous, Google en sait plus sur vous que vous ne le pensez ;) raconter une expérience personnelle sur un forum étudiant ne vous exposera pas au grand jour ne vous inquiétez pas, nous ne sommes pas des journalistes à scandales (quoi que...[smile4][smile4]).

Par **Lorella**, le **29/01/2019** à **12:37**

Les services fiscaux espionnent les réseaux sociaux pour voir le niveau de vie des gens, mais ne s'intéressent pas aux étudiants qui partagent leurs expériences relatives aux examens et concours. La BRI non plus. Ils ont d'autres chats à fouetter.